



# INTERYACHT

INTERNATIONAL YACHTING CLUB ITTRE a.s.b.l.

Gestionnaire du port de plaisance de Ittre

Adresse de correspondance :

Rue du Sart, 57 – 1460 ITTRE

E-mail : [interyacht\\_ittre@outlook.be](mailto:interyacht_ittre@outlook.be)

## AVIS DE COURSE

International Yachting Club Ittre , sous l'égide de la Fédération Francophone du Yachting Belge (FFYB), a le plaisir de vous inviter à la régata « Spirou »

Cette épreuve se déroule le **1 mai 2019**

**Plan d'eau de Ittre, amont de l'écluse 5  
Accès par la rue du Sart – 1460 ITTRE**

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de la Course à la Voile.
- 1.2 les prescriptions nationales (Belgian Sailing) s'appliquant à tous les concurrents,
- 1.3 Les règles de classe sont applicables.
- 1.4 L'annexe P est d'application
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)

***La publicité pour le tabac est interdite en Belgique***

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe SPIROU
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le remettre le jour de la régata accompagné des frais d'inscription requis, au secrétariat de course.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence de compétition de leur fédération valide, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, si nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.

### 4. DROITS A PAYER

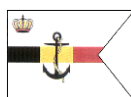
Les droits requis sont les suivants : 5 EUR

Le règlement se fera en espèces auprès du secrétariat de course.

### 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Jour et date : 01/05/2019 de 08.30 Hr à 10.00 Hr
- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la 1<sup>o</sup> course est 10.30 Hr
- 5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16.00 Hr.

MEMBRE



F.F.Y.B.

**Siège social : RUE DU SART, 57 - 1460 ITTRE**

**N° TVA : BE 0411.047.297**

**SERVICE FINANCIER : ING BE13 3100 3837 8239**

MEMBRE



## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le jour de la régates.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : en fonction du vent sur le plan d'eau

## 8. CLASSEMENT

8.1 Le Système à Minima s'appliquera

8.2 Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

8.3 Quand plus de 4 ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- souvenir pour les compétiteurs

## 11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, « décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## 12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide, en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 EUR par incident, ou son équivalent.

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires,  
Veuillez contacter : BALAND Guy ([bardiland@skynet.be](mailto:bardiland@skynet.be))

Possibilité de petite restauration à des prix sympa (boudins, gaufres,...)

**INTERYACHT vous attend nombreux et vous souhaite une bonne régates.**



# International Yachting Club Ittre

1 mai 2019 – Régate « Spirou »

## Formulaire d'inscription – Inschrijvingsformulier

**Bateau** N° de voile - zeilnummer: ...BEL .....  
**Boot** Classe - klasse: .....*Spirou*.....

**Barreur** **Nom et prénom**  
**Stuurman** *Naam en voornaam* : .....  
**Adresse - adres** : .....  
.....

**Nationalité - nationaliteit** : .....

**Licence n° - vaarvergunning nr** : .....

**Licence Publicité n° - publiciteit vergunning nr** : Oui – Ja / Non - Nee

**Club**: .....

**Je déclare participer à ces régates sous ma propre responsabilité et dégage ainsi les organisateur, le comité de régate et la Classe de toute responsabilité concernant les accidents corporels et matériels pouvant survenir. Je déclare avoir lu les règlements de course ainsi que les Instructions de course et les prescriptions qui en font partie et m'y conformer. J'ai une assurance en responsabilité civile couvrant les dégâts matériels, et les lésions corporelles.**

*Ik verklaar op eigen risico aan de wedstrijd deed te nemen en ontsla de organiserende vereniging, het wedstrijdcomité en de klasse organisatie van elke aansprakelijkheid voor schade in welke vorm dan ook welke direct of indirect in verband met deelname aan deze wedstrijden zou kunnen ontstaan. Ik verklaar kennis genomen te heb van de wedstrijdbepalingen en de daarin vermelde bepalingen, reglementen en voorschriften, en ze te zullen navelen. Ik heb een verzekering die mijn burgerlijke aansprakelijkheid deck bij materiële schade en bij lichamelijk letsel.*

**Le Barreur - De Stuurman (\*)** :  
.....

(\*) **Signature parentale pour les mineurs d'âge**  
(\*) *Handtekening voor minderjarigen is ouderlijke toestemming vereist.*

